ÉVALUATION POUR FINS MUNICIPALES DES TERRES PUBLIQUES

Par l'hon. M. MACKENZIE (Vancouver):

1. La commission du port de Vancouver s'oppose-t-elle à la tentative, faite par la ville de Vancouver, d'imposer les particuliers qui occupent des propriétés de l'État?

2. (a) En 1932, (b) en 1933, (c) en 1934, quelle somme le cartel des blés de l'Alberta at-il versée pour le réservoir à grains de la commission du port de Vancouver?

Le très hon. M. BENNETT (premier ministre): La 2e partie de cette question peut être réservée et transformée en ordre de dépôt de documents.

Quant à la 1re partie, l'Acte de l'Amérique britannique du Nord dispose que les terres de la couronne sont exemptes d'impôts. Nous n'avons donc aucun pouvoir d'imposer ces propriétés. Aussi bien, lorsque la ville de Vancouver a voulu imposer une taxe aux particuliers qui sont établies sur les terres de la couronne, nous avons fait savoir aux autorités que si l'impôt était prélevé sur la propriété tenue à bail ou sur la valeur des intérêts dans les terres domaniales occupées à bail la couronne n'avait rien à y voir. D'autre part, si on avait l'intention de prélever un impôt sur les terres publiques possédées en franc-alleu, ainsi que nous l'avons également fait savoir aux autorités de Vancouver, les dispositions de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, devaient s'appliquer à ce cas et nous empêchaient de consentir à la mise à exécution de ce projet.

M. l'ORATEUR: Il a été répondu à cette question.

TRAVAUX PUBLICS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Par M. BARRETTE:

1. Le Gouvernement a-t-il réexaminé les demandes déjà faites durant les années écoulées mandes deja laites durant les années écourées de 1921 à 1930 au sujet des travaux suivants:

1) Dragage à la rivière Pentecôte (rivière Riverin), sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent; (2) améliorations au quai du côté nord rent; (2) améliorations au quai du côté nord de l'He-aux-Coudres, dans le comté de Charlevoix; (3) construction d'un quai à Baie-aux-Moutons, dans le comté de Saguenay; (4) agrandissement des ouvrages de protection à Moisie, dans le comté de Saguenay; (5) construction du quai à Moisie, dans le comté de Saguenay; (6) construction du quai à Magpie, sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent; (7) hyisolagues à Longue-Pointe de Mingan sur la brise-lames à Longue-Pointe de Mingan, sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent; (8) agrancôte nord du fieuve Saint-Laurent; (8) agrandissement du quai à Port-Harrington, dans le comté de Saguenay; (9) quai à Hamilton-Cove (rivière Portneuf), dans le comté de Saguenay; (10) agrandissement du quai à Dolbeau (Grosse-Roche), dans le comté de Saguenay; (11) agrandissement du quai à Betsiamites (Bersimis), dans le comté de Saguenay; (12) réparations et améliorations au quai de Beaupré, [L'hon. M. Sauvé.]

dans le comté de Montmorency; (13) amélio-rations au quai, à la Baie-des-Rochers, dans le comté de Charlevoix; (14) dragage à Petites-Bergeronnes, dans le comté de Saguenay; (15) ouvrages de protection à Pointe-au-Boisvert, dans le comté de Saguenay; (16) construction du quai à Pointe-Lebel, dans le comté de Sa-guenay; (17) agrandissement du quai à Port-au-Persil, dans le comté de Charlevoix; (18) agrandissement du quai à Port-au-Saumon, dans le comté de Charlevoix; (19) quai à la Rivière-aux-Vases, dans le comté de Saguenay; (20) pro-tection de la rive à la rivière Blondelle (Saint-Joachim), dans le comté de Montmorency; (21) Joachim), dans le comté de Montmorency; (21) agrandissement du quai, à Sainte-Anne-de-Beaupré, dans le comté de Montmorency; (22) ouvrages aux murs de protection à la rivière Saint-Jean, sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent; (23) ouvrages de protection à la rivière Sainte-Marguerite, dans le comté de Saguenay; (24) reconstruction du quai à Saint-Irénée, dans le comté de Charlevoix; (25) construction d'un édifice public à Pointe-au-Pic, dans le comté de édifice public à Pointe-au-Pic, dans le comté de Charlevoix, pour les fins du ministère des Postes; (26) quai à Saint-Siméon (rivière Noire), dans le comté de Charlevoix; (27) agrandissement du quai à Saint-Siméon, dans le comté de Charlevoix; (28) agrandissement du quai à Sept-Iles, sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent; (29) brise-lames à Sheldrake, sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent du quai dans la rivière du Gouffre, à la Baie-Saint-Paul, dans le comté de Charlevoix; (31) agrandissement du quai à la Petite rivière Saint-François, dans le comté de Charlevoix?

Saint-François, dans le comté de Charlevoix?
2. Si oui, le Gouvernement fera-t-il droit à

ces demandes cette année?

Le très hon. M. BENNETT (premier ministre): Monsieur l'Orateur, cette question n'est-elle pas irrégulière? Je vous prie d'avoir la bienveillance d'examiner la deuxième partie de cette question:

Si oui, le Gouvernement acquiescera-t-il à ces demandes cette année?

Il est entendu, je crois, qu'il n'est pas régulier de poser des questions de ce genre. La demande a trait à la période d'années de 1921 à 1930, énumère un certain nombre de travaux publics, puis demande au Gouvernement de faire savoir ce qu'il a l'intention de faire à ce sujet. C'est là, à mon avis, une question irrégulière. Cette question ne me semble pas à sa place.

M. l'ORATEUR: La question numéro 9 sera rayée.

PROJET D'IMMIGRATION DU GÉNÉRAL HORNBY

M. BOULANGER:

1. Le gouvernement du Canada aide-t-il, ou at-il promis d'aider directement ou indirectement un certain général Hornby, ou toute autre personne ou société pour faire venir des cultiva-teurs d'Angleterre, et pour les établir dans le comté de Compton, province de Québec?

2. Si oui, quels sont les noms, l'état et l'a-dresse des personnes ou des sociétés qui ont pu

recommander ce projet au gouvernement du Ca-

nada?